



CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87

cabinet-maire@biot.fr

Ref: LA/L43.17

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e

V I L L E D E B I O T

Monsieur Nicolas HULOT

Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Biot, le 14 septembre 2017

Monsieur le Ministre,

Depuis le 23 août 2017, vous avez souhaité engager une importante campagne de communication sur le risque « pluie-inondation » menaçant l'arc méditerranéen. En tant que Maire de la Ville de Biot, commune très durement touchée lors des intempéries du 3 octobre 2015, je félicite cette initiative qui renforce nos actions de terrain pour nous prémunir de tels risques majeurs.

Cependant, à l'approche imminente de ces épisodes cévenols, je reste inquiète pour le territoire que je défends et surtout pour ses habitants. En effet, après un été 2017 aussi chaud que celui de 2015, des épisodes pluvieux violents sont à craindre.

Une solidarité de territoire exemplaire s'était manifestée après la catastrophe du 3 octobre 2015. Depuis, je travaille activement à développer des projets de prévention indispensables à la protection des populations. La commune s'est ainsi engagée dans une bataille pour faire progresser la culture du risque. Nous travaillons également de concert avec les acteurs institutionnels du territoire à la construction des ouvrages de protections indispensables pour réduire l'impact des phénomènes climatiques extrêmes à venir sur les personnes et les biens. De nouvelles structures institutionnelles de pilotage de la gestion et de la prévention du risque inondation ont été créées. Si leur gestation a été rapide, leur action de terrain n'est toujours pas effective. De nouvelles études sont trop souvent demandées par les différents acteurs locaux et les services de l'Etat. Les procédures d'instruction des dossiers relevant du Fonds Barnier sont très complexes et ne permettent toujours pas aux foyers éligibles de pouvoir quitter des logements en proie aux inondations dévastatrices.

Aujourd'hui, mon constat sur le travail mené par les pouvoirs publics ne peut être que mitigé. Même si les efforts sont nombreux et sincères, les réalisations concrètes peinent à émerger. Nos concitoyens, eux, ne comprennent pas que, deux ans après, tout ne soit pas fait pour les protéger. Tout comme eux, je ne peux m'y résoudre. Si les maires savent assumer leurs responsabilités avec courage, ils ne peuvent être seuls à porter ces combats.

Aussi, il me semblait important de vous alerter sur cette problématique pour que l'urgence à protéger les personnes soit toujours celle qui prévale, et que tous les moyens nécessaires à la mise en protection des populations soient les priorités premières de l'action publique.

Le 3 octobre 2017 prochain, je commémorerai aux côtés des Biotois, le deuxième anniversaire de cette catastrophe. Ce serait un honneur que vous puissiez assister à cette commémoration vous sachant sensible à ces problématiques fondamentales.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Comptant sur votre détermination
forte et engagée,*

Guilaine DEBRAS
Maire de BIOT
Vice-présidente de la CASA